Le Moulin à eau de Jurbise

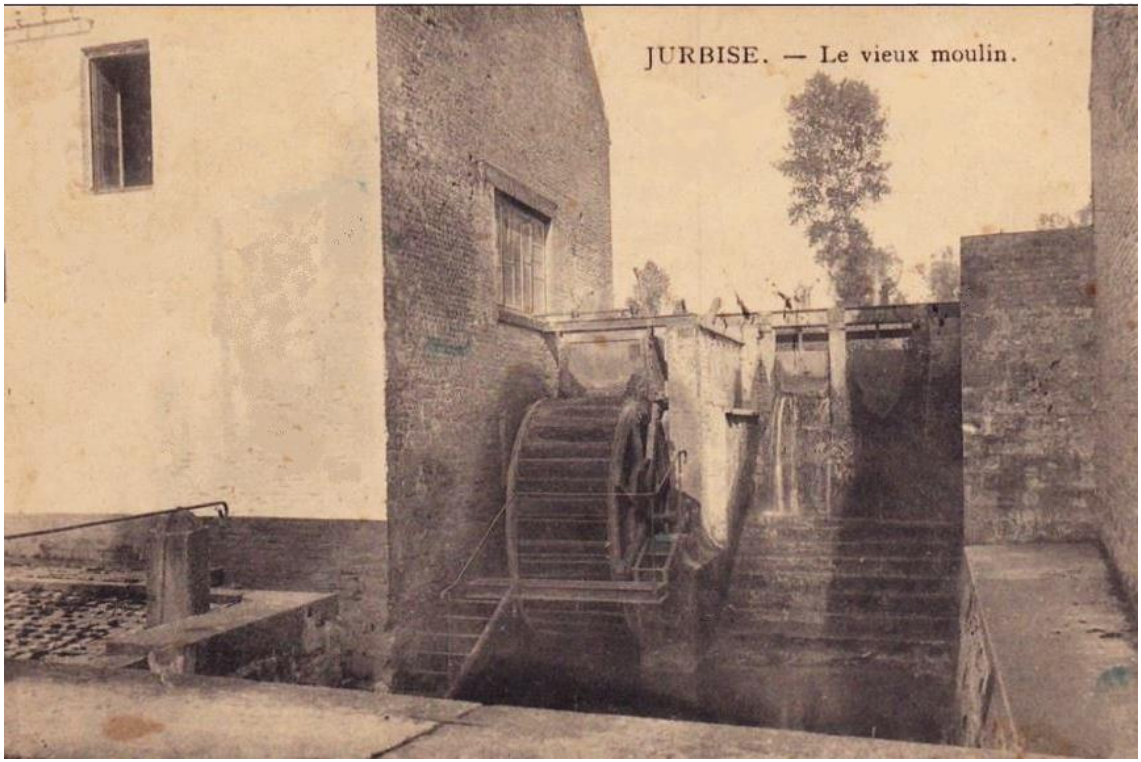

De temps immémoriaux : un moulin banal

Les archives judiciaires, dont une première sentence du Bailly de Hainaut en 1275, témoignent de l'ancienneté du moulin de Jurbise.

Il s'agissait d'un moulin banal que le seigneur affermait à un meunier. Le bail fixait la redevance mais aussi les conditions d'exploitation et le prix de la mouture. Tous les habitants de la seigneurie (Jurbise, une partie de Masnuy St Jean et de Masnuy St Pierre) étaient tenus d'y moudre leur récolte.

Ce mode de fonctionnement généra divers recours à la justice.

En 1410, sur la propriété du droit de banalité du seigneur de Lens contesté par celui de Rumigny.

En 1435, sur l'exclusivité du droit de moudre les grains produits dans la seigneurie, entre le meunier de Jurbise et celui de Nimy.

En 1719, sur une modération du loyer demandée par le meunier pour compenser le chômage du moulin, en raison d'une grande sècheresse.

En 1737, enfin, en raison de la construction d'un autre moulin à l'usage des habitants de Masnuy.

Carte du Hainaut (1665)

Le ruisseau de Masnuy, la retenue d'eau, la roue du moulin et le pont.

La fin du XVIIIème siècle

En 1768, Hugues François Cottel était fermier par emphytéose du moulin. Il remplaça les anciennes meules par de nouvelles en pierre bleue comme celles des moulins avoisinants et il ajouta une roue et une paire de meules afin de moudre du brai de brasserie et de la nourriture pour bestiaux. Il obtint en 1769, un octroi lui permettant de conserver cette installation.

Hugues Cottel était surtout un marchand, il sera aussi mayeur de Lens. Il confiait l'exploitation du moulin à un meunier professionnel.

Le dernier meunier de l'ancien régime fut Antoine Thésin, issu d'une famille de meuniers de Papignies.

En 1785, il tenait à bail le moulin et l'étang et occupait plusieurs parcelles de terre à Jurbise. Ses fils Charles et Liévin lui ont succédé.

La famille Thésin conserva la location du moulin de Jurbise jusqu'en 1834 et donna plusieurs meuniers à Erbaut et une meunière à Erbisoeul.

Carte dite de Ferraris (1774)

L'étang avec le chenal du moulin garni de deux roues et en rive gauche un chenal de dérivation (trop-plein)

Première partie du XIXème siècle

Lors de l'application à la Belgique des lois de la révolution française, le moulin fut vendu comme bien national. L'acheteur était Augustin Delavault, citoyen français, originaire de Bourgogne, qui exerçait, pour compte de la République, la charge de receveur du droit d'enregistrement à Mons.

Dès 1802, il le revendit au banquier montois Isidore Warocqué, grand spéculateur foncier. La banqueroute de ce dernier, en 1833, le contraignit à vendre la propriété d'environ deux hectares, comprenant le moulin, une digue, un étang, un pré et deux maisons, à Adolphe Criquelion, cultivateur et bourgmestre de Jurbise.

Dieudonné Joseph Thuru fut meunier à partir de 1846, son fils Jean-Baptiste et Eloy Canonne étaient garçons-meuniers. Au décès de Dieudonné, survenu en 1857, c'est son autre fils Séraphin qui prit la relève.

Vers 1860-1864, en collaboration avec le meunier Louis Dekoker, il l'agrandit et ajouta une machine à vapeur. Le revenu cadastral du bien en fut augmenté de 60 %. Dans le même temps, il supprima l'étang pour en faire une terre labourable, ne maintenant pour la retenue des eaux qu'un faible élargissement de la rivière.

Plan Popp
(1865)

Il subsiste un simple élargissement de la rivière. L'étang est devenu pâture. La présence d'une machine à vapeur rend l'exploitation moins dépendante de la chute d'eau.

Après 1868

Au décès d'Adolphe Criquelion, survenu en 1868, le moulin fut acquis par Louis Dekoker. Dès 1873, celui-ci le céda à la Société pour la fabrication de sucre de betteraves qui venait d'être constituée.

A la dissolution de cette société, en 1887, Charles Michelet, directeur de la fabrique de carreaux de Jurbise, racheta tous ses biens immeubles dont le moulin.

A l'amont de l'ancien étang, Charles Michelet fit creuser un étang de pêche

.

En 1885, Charles Louis Respeleux était meunier et son fils Emile lui succéda.

Il en supprima la machine à vapeur en 1894 et ne maintient qu'une roue en rive droite du ruisseau

Charles Michelet à la pêche dans l'étang à l'amont du moulin.
A l'arrière-plan, la gare de Jurbise

Photo : Jurbise en image I

Les derniers meuniers

En 1916, Charles Michelet vendit le moulin à Frantz Lespagnol, meunier. Celui-ci réhabilita les installations et obtint une autorisation d'exploiter pour 30 ans.

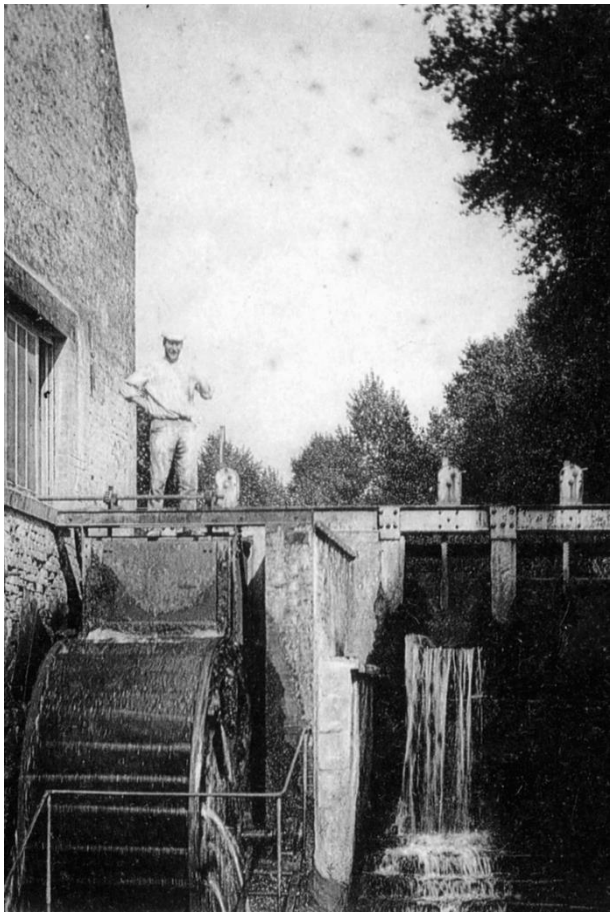

Photo : Jurbise en image I

Mais fin 1944, il vendit à Marius Delvallée qui l'exploita jusque 1950 en utilisant un moteur diesel en cas de pénurie d'eau. La machine fut démontée et transportée au moulin de Lens.

Photo : Véronique Michez

La cascade

En 1951, le moulin désaffecté est acquis par les époux Maurice Sasse et Marguerite Coubeaux qui en font leur logement.

Après le décès de Maurice Sasse survenu en 1981, le bâtiment reste inoccupé.

Il est exproprié par l'IDEA en 1993, puis rasé pour permettre le passage du collecteur d'eau usée menant à la station d'épuration de Jurbise.

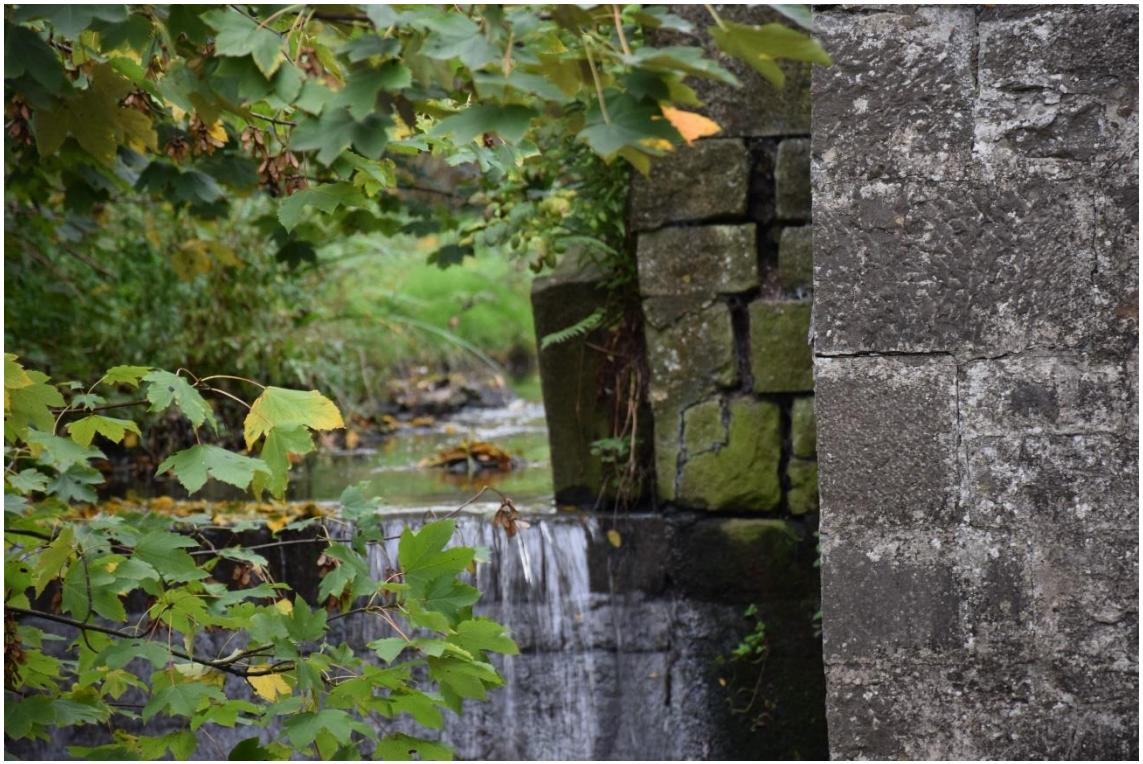

La cascade - Octobre 2020